

# LES ENTREPRISES DU VOYAGE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SNAV MEDITERRANEE  
Mercredi 27 Mars 2019 - Marseille

## RAPPORT MORAL 2018

---

Le Conseil d'Administration s'est réuni 1 fois par trimestre, soit 4 fois au cours de l'année 2018 :  
Le 28/03 – le 14/06 – le 15/09 – 06/12

Les réunions sont toujours ouvertes, en fin de session, à la présence d'adhérents, des partenaires EDV, de professionnels du métier et d'invités extérieurs.

Il est à noter que la région EDV Med a été représentée par 5 administrateurs au Comité des régions qui s'est tenu à Lyon du 16 au 18 novembre 2018.

Les sujets traités au cours de cette année 2018 ont été les suivants :

---

### 1/ Une réflexion autour de la Convention annuelle des EDV Méd

EDV Med souhaite organiser une convention annuelle autour de sujets d'actualité qui touchent la profession, sur une durée de 3 à 4 jours.

Un groupe de travail au sein du CA a été constitué pour piloter ce projet et définir la thématique. Pour la convention 2019, on souhaite se rapprocher de Christine Crispin pour définir la destination et la période idéale étant sur le 2ème semestre. Objectif : 60 participants

=> Points déjà validés :

Des interventions avec spécialistes métiers, des intervenants extérieurs, des groupes de travail ou de réflexion métier sur un mode de coworking (réflexion collective)

La communication (impliquer davantage les agences sur un format on a besoin de vous pour réfléchir au devenir de notre métier – envoyer un sondage sous google forme pour tester les attentes – Pour les partenaires, informer en début d'année de la tenue d'une convention pour leur budget prévisionnel.

---

### 3/ Site EDV Med

Le site a été entièrement refondu avec l'aide de Sylvie Molinas de l'Escaet. C'est notre outil de communication avec nos adhérents et de promotion de notre profession. Il comporte plusieurs rubriques. « Actus », « Flash Infos » des vidéos, le planning des CA, mais également à disposition des adhérents, des documents modèles, le décryptage juridique du nouveau contrat pour les voyages à forfait.

Le 15 février 2018, des administrateurs qui le souhaitent ont pu être formés à l'administration du site. Il a été signé un contrat de maintenance pour les sauvegardes et pour les mises à jour plus rapides.

Idée d'évolution : Faire une NL régulière à l'attention des adhérents a été proposée

---

### 3/ Le commerce illégal

La lutte contre le commerce illégal reste une de nos priorités.

Le process habituel reste le suivant :

Prévenir le vice-président de région

Vérification du dossier et rédaction d'un courrier adapté pour demander la mise en conformité

Signalement à la DGPP

Copie des dossiers au siège national, à la commission responsable de la Pratique illégale de la profession.

Cette année, au vu de nombreux dossiers complexes et des récidivistes, la décision est prise de consacrer une partie du budget des EDV MED pour saisir huissier ou avocat quand cela s'avère nécessaire.

Décision soutenue, éventuellement d'une demande de communiqué de presse auprès de la presse locale en cas de non fermeture d'un établissement demandée par la justice.

**Petit rappel du service juridique de Paris :** EDV Med ne peut ester en justice. Seul EDV Paris est habilité à agir contre toute personne physique ou morale qui exercerait la profession d'agent de voyages sans réunir les conditions prévues par le Code du Tourisme. Aussi, nous vous suggérons, dans 1ère temps, de bien vouloir nous adresser le dossier en question afin que nous puissions le valider sur un plan juridique et ce avant d'envisager toute action. En effet, si le dossier relève de l'intérêt général de la profession, nous sommes d'accord sur le principe de prendre en charge les frais de procédure, dans le cas contraire si vous souhaitez continuer à agir, ce serait aux EDV Méditerranée de les prendre en charge.

Dans cette optique, nous préconisons que ce dossier soit piloté par un avocat spécialisé en droit du tourisme, en l'occurrence Emmanuelle LLOP.

---

### 4/Réunion d'information :

Jeudi 14 juin : Guillaume Beurdelay, Juriste aux EDV National est venu nous faire une présentation sur la mise en œuvre de la transposition de la directive européenne sur les voyages à forfait et de la RGPD.

Lors de cette réunion, plusieurs supports pédagogiques nous ont été présentés afin de nous informer sur la teneur de cette nouvelle réglementation, et de mieux nous accompagner sur sa mise en œuvre.

Tous les documents, contrats, annexes et recommandations sont en ligne sur notre site [edvmed.com](http://edvmed.com), en bas de la page d'accueil, dans la rubrique « Flash Info ».

---

### 4/ Le Kit Autodiagnostic / Formation :

L'initiative du siège d'offrir l'accès gratuit à des formations métiers a permis à 12 salariés de la région Méditerranée de suivre une formation métier, permettant de s'adapter au marché.

Le bilan positif d'autant que les formations sont vraiment sur mesure et suivies par un accompagnement dans le temps.

---

### 5/ Représentation

Lors de l'année 2018, Jean GHIBAUDO et Jean-Pierre BENSARD, ont assuré les missions de représentation des EDV MED au sein des Conseils d'Administration du CDT13, du Club de la Croisière, et de certaines réunions.

Brigitte Bilet et moi-même ont représenté EDV Med lors des réunions de création de l'Office de Tourisme Métropolitain Côte d'Azur et nous continuons à œuvrer au sein de ces Conseils d'Administration. Les offices de tourisme de la métropole Aix Marseille Provence sont également en train de se rapprocher pour créer un office de tourisme métropolitain.

Au sein des OTM, les offices de tourisme des différentes villes ainsi fusionnés profitent d'une visibilité et d'une représentation plus fortes avec une concentration des moyens. Nous suivons de près ces dossiers.

---

## **6/ Amélioration du suivi des adhérents**

Le siège a mis en place un système de gestion du fichier adhérent accessible à toutes les régions, ce qui facilite le bon suivi des fichiers adhérents.

Un process interne d'information des vice-présidents d'EDV Med est prévu et doit être mis en place.

Fin du rapport moral.

Je vous remercie pour votre attention